

→ Risques chimiques

Lors des travaux d'entretien et de remplacement des pneumatiques, les salariés sont amenés à réaliser diverses opérations au cours desquelles ils peuvent avoir recours à des produits chimiques tels que :

- Solutions vulcanisantes (ex: mèches ou chevilles de réparation)
- Graisses
- Lubrifiants
- Produits de nettoyage
- Détecteurs de fuite
- Lestage eau-glycol



Les principales voies de pénétration de ces produits chimiques sont la voie respiratoire et le contact cutané. La voie digestive est plus rare (ingestion accidentelle).

Des moyens de prévention

- Demander aux fournisseurs les fiches de données de sécurité et les transmettre au service de santé au travail
- Prendre connaissance de l'étiquetage des produits utilisés
- Evaluer les risques
- Substituer les produits dangereux par des moins dangereux (ex: éviter le râpage chimique)
- Stocker tout produit chimique dans un local ventilé séparé de l'atelier et de la zone de stockage des pneus
- Porter les EPI adaptés (gants, lunettes de protection, masque respiratoire) et les entretenir
- Respecter les règles d'hygiène de base



Découvrez nos autres brochures et nos newsletters sur notre site !



<https://www.apst68.fr>



Scannez-moi !

APST68
Alsace Prévention Santé Travail



Brochure de prévention

Pneumatiques

De la prévention pour éviter la crevaison !

L'intervention sur les roues et pneumatiques des véhicules expose les salariés à différents risques.
A l'aide de cette brochure, apprenez à connaître les risques principaux et découvrez quelques conseils pour intervenir en toute sécurité.



Ne pas jeter sur la voie publique (article L.541-10-1 du Code de l'Environnement)

V.2022-12

→ Risques d'éclatement du pneu

La plupart des éclatements surviennent au cours du gonflage ou immédiatement après celui-ci.

Les causes peuvent être liées à :

- L'état des pneumatiques: pneumatiques anciens ou fragilisés
- Les conditions de montage: machine mal réglée, sens de montage sur la roue non respecté, pression exagérée,...



Lors d'un éclatement, des éléments de pneus ou de particules contenues dans le pneu (microbilles d'équilibrage PL, poussières) peuvent être projetées et provoquer des dommages corporels et matériels graves.

Des moyens de prévention

- Faire un diagnostic visuel du pneumatique afin de détecter d'éventuels dommages
- Ne jamais se placer face à la roue ni au-dessus d'elle
- Utiliser une longueur de tuyau d'air comprimé, entre le manomètre du gonfleur et la valve, suffisante pour permettre un gonflage à distance:
- Véhicule léger : 1,5 mètres minimum
- Poids lourds : 3 mètres minimum
- Equiper le tuyau de gonflage d'un indicateur de pression précis.
- Lors du gonflage d'un pneu PL, GC ou de maintenance, le pneumatique ne doit pas être gonflé à plus de 1 bar sans être introduit dans une cage de sécurité ou un dispositif assurant la même fonction.
- Ne jamais abandonner une roue complète en cours de gonflage avec le manomètre bloqué
- Respecter la pression et toutes les indications préconisées par le fabricant
- Faire vérifier périodiquement le matériel de gonflage



→ Risques liés à la manutention manuelle

- L'activité déployée par les opérateurs pour le changement de pneus ou leur réparation, en atelier, est à forte
- composante physique pour :
- Le rangement des pneus en zone de stockage
- Le changement de pneu sur un véhicule

Poids moyen en Kg des pneus par type de véhicule

VL	VU	PL	GC	AG
5-10	5-10	50-90	> 100	>100

VL: Véhicule Léger—VU: Véhicule utilitaire
PL: poids Lourds — GC: Génie Civil — AG: Agricoles

Des moyens de prévention

- Prendre en compte la diversité des types de pneus et leurs poids respectifs
- Mettre en place des équipements de travail adaptés:
- Manutention: transpalettes, chariot porte-roue,...)
- Levage: monorail, palan,...
- Organiser le stockage et la manutention des pneumatiques de façon ergonomique

→ Risques liés au bruit et aux vibrations

Les activités de montage-démontage des pneumatiques ou de pose-dépose de roues peuvent être source de bruit et de vibrations :

- Gonflage
- Outils à main (masses..)
- Outils portatifs (clés à choc...)
- Dégonflage
- Compresseur



Des moyens de prévention

- Privilégier des équipements/outils présentant des niveaux sonores et vibratoires les plus faibles
- Maintenir le matériel en bon état
- Encoffrer le compresseur
- Eloigner les opérateurs des sources de bruit
- Mettre à disposition les EPI adaptés

